



Cabinet du maire
T 02 40 00 41 00

Madame Christelle MORANCAIS
CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44200 NANTES

Saint-Nazaire, le 5 Décembre 2024

Nos références : 2024/D/005952

Objet : Ma Région virtuose

Madame la Présidente,

La Ville de Saint-Nazaire est partenaire de « Ma Région Virtuose » depuis sa création, comme auparavant dans le cadre de la « Folle journée en région ». En proposant une programmation de grande qualité tout en restant accessible, cet événement s'inscrivait dans une ambition alors commune de démocratisation culturelle.

Pour autant, comme l'a indiqué Michel Ray, adjoint à la Culture de la Ville de Saint-Nazaire, à Mme la Vice-présidente en charge de la culture au sein du Conseil Régional, je vous confirme que la Ville de Saint-Nazaire ne participera pas à l'édition 2025 du festival et que nous travaillons à une autre manière de faire vivre la musique de répertoire à Saint-Nazaire.

Cette décision est la conséquence des arbitrages financiers que vous avez réalisés ces derniers mois, de votre volonté manifeste de cibler spécifiquement les acteurs de la Culture sans aucune concertation avec les communes et intercommunalités. Le tout dans une forme de brutalité de communication que personne n'avait jamais connue.

Vos choix sont clairs : la Région abandonne la Culture sur les territoires mais conserve ses outils de communication qui la mettent en scène, comme « Ma Région virtuose ». C'est la même logique qui se déploie d'ailleurs entre l'abandon des Missions locales et la préservation de l'événement régional « Big Bang de l'emploi ».

Dans ce contexte, nous refusons d'accompagner ce qui relève dorénavant plus d'une opération de communication politique que d'une politique culturelle. Il ne serait en effet ni juste ni équitable de maintenir notre soutien à ce rendez-vous alors même que les subventions régionales sont supprimées à la quasi-totalité des acteurs culturels de Saint-Nazaire et de son agglomération.

Comme je l'ai déjà indiqué publiquement, la situation économique nationale et le budget de notre pays vont conduire la Ville de Saint-Nazaire à devoir faire des économies importantes pour le budget 2025. Les impacts se feront sentir sur l'ensemble de nos politiques publiques. Pour autant, nous avons décidé de prendre le temps en repoussant le vote du budget, nous cherchons les moyens d'équilibrer les efforts et surtout nous saluons l'engagement historique des acteurs associatifs au service du bien commun.

Restant naturellement à votre disposition pour en échanger de vive voix, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Avec Regard

David Samzun
Maire de Saint-Nazaire

Ville de Saint-Nazaire
CS 40416
44600 SAINT-NAZAIRE
T 02 40 00 40 00
www.saintnazaire.fr/contact

